Photo d'illustration Photo : LIONEL URMAN/SIPA

« Pour lutter contre le harcèlement scolaire, il est fondamental de restaurer l'autorité ! », selon Sophie Audugé, déléguée générale de SOS Education

ENTRETIEN. Après les suicides de Lindsay puis de Nicolas en 2023, le gouvernement a annoncé faire de la lutte contre le harcèlement scolaire serait une "priorité absolue". En cette journée nationale de combat contre ce fléau, tour d'horizon des promesses tenues ou non avec Sophie Audugé, déléguée générale de SOS Education et spécialistes des politiques éducatives.

Par Patricia de Sagazan
Publié le 7 novembre 2024 à 18h30

Partager cet article sur

Valeurs actuelles. Après les suicides de Lindsay et de Nicolas en 2023, le gouvernement avait promis, à grand renfort d'annonces, de faire de la lutte contre le harcèlement scolaire une « priorité absolue ». Tient-il sa promesse ?

Sophie Audugé. Le harcèlement scolaire n'est pas un phénomène nouveau. Il a toujours existé. Mais il s'est intensifié, accentué par un autre fléau : le pas de vague. Le rapport Balanant publié il y a quelques années (2021) montrait déjà l'amplification de cette violence dès la primaire et explicitait à travers les témoignages de victimes ou parents de

victime comment s'exerçait la mécanique du « pas de vague » et de quelle manière elle s'était ancrée, même institutionnalisée dans le système scolaire. Le fait est, que ce n'est que lorsque les médias se font le relais de la colère des familles à la suite de ces drames et que l'opinion publique s'insurge, que les politiques semblent découvrir ce qu'il se passe, et multiplient les annonces d'« apparat ». Mais il n'y pas une politique de fond, d'ailleurs Emmanuel Macron n'a jamais présenté un projet politique pour l'École.

Annoncer : le harcèlement est une « priorité absolue », en dehors du pléonasme, la formule est creuse. La mission prioritaire de l'école est d'instruire des élèves et elle ne peut le faire que si les élèves se sentent en sécurité pour apprendre. C'est donc plus qu'une priorité c'est une condition nécessaire et même indispensable. C'est aussi un engagement moral envers les parents qui confient la chose la plus précieuse pour eux, leurs enfants. Face au déferlement de violences dans la société et sur les réseaux sociaux que peut faire l'école pour garantir un espace calme et sécurisé pour apprendre ? Là est la vraie question. Et je ne crois pas que la réponse de l'institution qui est une fois encore dans de la bureaucratie et de la technocratie y réponde. Ajouter des échelons administratifs et autres « référents harcèlement » sans mener de véritable politique de fond parait vraiment hors sol. Le questionnaire que doive remplir les élèves en est un parfait exemple. Il est anonyme, à quoi bon ? L'usage en sera surtout de produire des statistiques, encore ?!

A LIRE Lindsay, 13 ans à jamais…

Gabriel Attal a annoncé hier la création de son association « Faire face » pour lutter contre ce fléau. Une xième association est-elle utile pour faire évoluer les consciences ?

Vous avez raison, il y a déjà pléthore d'associations, utiles, compétentes, efficaces. Elles ont été fondées par des victimes ou des parents de victimes. Pourquoi créer une nouvelle structure qui viendra inévitablement en concurrence de celles qui sont déjà installées ? Les fonds ne sont pas extensibles à l'infini, et dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres il est préférable de penser en économie de moyens pour se concentrer sur des actions ciblées. Gabriel Attal, en tant que proche d'Emmanuel Macron, ancien premier Ministre et ministre de l'Education nationale, dispose évidemment d'un réseau d'influence qui profitera à son association. Et il y a clairement un mélange des genres qui interroge. Il est député, il sera sans doute nommer à la présidence du parti présidentiel, cette association aura de fait un lien particulier avec le pouvoir en place.

Pourquoi ne pas mettre plutôt cette position très favorable au service de ces associations qui ont besoin de compétences et de moyens pour intervenir dans les écoles, former les personnels enseignants et éducatifs, sensibiliser les parents …. De plus son mandat de député lui permet d'engager une mission parlementaire trans-partisane sur le harcèlement scolaire. Après le rapport Balanant justement, il serait intéressant d'interroger ce qui a évolué, les propositions et recommandations qui ont été mises en place et celles qui ne l'ont pas été, évaluer l'efficacité des mesures, afin d'inscrire l'action politique sur un temps long. Chacun à sa place, laissons les associations œuvrer de manière apolitique, et attendons des politiques qu'ils fassent leur travail au service de l'intérêt général et non pas de leurs ambitions et agenda politiques…C'est tout le problème de l'École: pas de politique éducative mais un terrain de jeu des politiques.

> *Les sanctions doivent être immédiates dès les premières manifestations de violence, et ce dès le plus jeune âge.*

Les chefs d'établissement ont souvent été pointé du doigt pour leur attentisme face à des cas de harcèlement, la politique du « pas de vague » qui risque d'entacher la réputation d'un établissement semblant primé sur le bien-être de l'enfant harcelé… Sentez-vous un changement des mentalités au sein des établissements ?

Comme je le disais précédemment le rapport Balanant a dévoilé que le « pas de vague » est en soi un fléau. Les raisons sont multiples. La solidarité et le corporatisme du corps éducatif en cas de problème est la première raison. Mais effectivement il remonte du terrain que les chefs d'établissement sont particulièrement soucieux que leur établissement affiche le score le plus bas possible en ce domaine. Ce serait mieux pour l'image et mieux pour leur carrière, les mutations… Concrètement le « pas de vague » perdure. Le drame des suicides de Lindsay et de Nicolas a marqué une rupture dans l'opinion publique. Leur situation de harcèlement était connue, les enfants avaient parlé (ce qui n'est pas toujours le cas), les parents savaient et avaient soutenu leur enfant et demandé à l'établissement d'agir, et malgré cela l'issue a été celle que l'on connait. L'effroi provoqué par ces deux drames a été renforcé par le témoignage des parents qui ont expliqué leur sentiment d'isolement et d'abandon face à l'institution scolaire. Finalement une partie des parents a compris avec ces drames qu'il ne fallait pas attendre, l'urgence est de protéger leur enfant et donc le sortir au plus vite de l'engrenage du harcèlement. C'est perçu comme une double peine pour la victime harcelée, mais c'est

parfois la meilleure solution pour l'enfant. En réalité, l'Education nationale n'a pas pris la mesure du problème et les actions qui sont à mener à l'école dès les premières classes et dès les premières manifestations de violence.

Elle répond comme elle le fait à chaque fois par des procédures, de la bureaucratie, et des projets. Alors que la réponse est que les adultes soient les garants de la protection des enfants placés sous leur responsabilité. Au lieu de cela on développe des programmes où il s'agit de transférer une part de la responsabilité des mécaniques du harcèlement sur les enfants, les enjoignant en quelque sorte à être eux-mêmes les acteurs de la protection de leurs camarades, comme avec les « ambassadeurs » prévus par le protocole pHARe. Dont on sait que certains élèves se targuent de ce statut pour embêter des camarades en toute impunité…

Le phénomène n'est certes pas nouveau mais comment expliquer son amplification et sa montée d'un cran dans l'échelle de la violence ?

Trois phénomènes viennent l'amplifier. Il y a d'abord la banalisation de la violence quotidienne qui impacte toute la société. Et cette banalisation est d'autant plus mortifère sur un enfant en construction : l'empathie se forge grâce à l'éducation, l'environnement socio-culturel dans lequel il évolue, puis au gré des différentes phases de sociabilisation dont l'école représente la première étape en dehors du cercle familial. D'autre part, les réseaux sociaux, par l'anonymat qu'ils garantissent, permettent de laisser libre cours aux instincts les plus primaires, et ce bien au-delà des grilles de l'école, ne laissant aux victimes plus aucun répit. Le mécanisme de « meute » vient accentuer davantage encore cette violence.

Enfin, l'absence d'autorité ne permet pas d'endiguer la mécanique. On ne devient pas un harceleur du jour au lendemain, c'est un processus progressif de violence quotidienne qui monte crescendo quand on a trouvé une cible. Les sanctions doivent être immédiates dès les premières manifestations de violence, et ce dès le plus jeune âge. C'est pourquoi la première chose à faire est de restaurer l'autorité, de faire respecter le calme et l'ordre, parce que c'est indispensable pour les apprentissages autant qu'essentiel à la vie collective et fraternelle qui doit régner dans l'institution scolaire.

A LIRE Ensauvagement de la jeunesse, démission du monde adulte : plongée dans l'enfer du harcèlement scolaire

---

Quelles seraient les préconisations de SOS Education pour endiguer ce fléau ?

Vous l'aurez compris, rétablir en premier lieu une structure d'autorité : des surveillants

généraux à tous les niveaux et ce, dès le primaire, faisant respecter un règlement intérieur et appliquant des sanctions immédiates. Remettre en place une médecine scolaire : former des psychologues, infirmiers, capables de prendre en charge les enfants, de gérer les réactions et pulsions violentes, d'apprendre aux enfants qui en sont submergés comment se maitriser. Et bien sûr, interdire purement et simplement les téléphones portables dans l'enceinte scolaire, avec des sanctions fermes qui engagent les parents, et ce jusqu'au lycée. Pour le reste, l'école ne peut pas tout.

Lire les commentaires (0)

CES ARTICLES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

1 Macron et Belattar au Maroc : « le Palais royal est en colère », révélations sur une visite d'Etat

2 Royaume-Uni : le « roi » des hébergements pour migrants gagnerait 4,8 millions de livres par jour

3 Eric Revel : L'épargne des Français intéresse l'État

Rejoignez LE CLUB VA